

GIRARDET Morgan

REÇU LE 16 FEV. 2026

À l'attention de Monsieur le Maire,
Mairie de Sainte-Consorte

Objet : Demande de modification du PLU parcelle 242

Monsieur le Maire,

Je me permets de vous adresser cette lettre afin de solliciter une modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sainte-Consorte. Actuellement, le terrain situé chemin du Tronchil (Parcelle 242) est classé en zone agricole.

Je souhaite, avec votre accord, faire évoluer ce zonage pour le rendre constructible, afin d'y bâtir un pôle santé ainsi que ma résidence principale.

Ce projet s'inscrit dans une logique d'amélioration de l'offre de soins sur notre territoire. Le pôle santé que je projette inclura plusieurs professions médicales, offrant aux habitants un accès facilité à des consultations, des soins spécialisés et des services de prévention. Ce pôle viendra compléter les prestations de santé existantes et répondre à un besoin croissant de proximité médicale.

Par ailleurs, je souhaite souligner que la construction de ma résidence principale sera réalisée avec un souci d'intégration harmonieuse dans le paysage. Elle sera sobre, à taille humaine, et implantée de manière à préserver les espaces agricoles environnants. De plus, cette cohabitation avec le pôle santé permettra une gestion plus sereine du site, limitant les flux tout en garantissant un usage raisonné du terrain. Ainsi, cette résidence ne sera pas un projet isolé, mais bien un complément cohérent, adapté aux besoins de la commune.

Le projet prévoit également des solutions d'intégration paysagère et respectera les normes environnementales en vigueur.

Je reste à votre disposition pour toute rencontre ou étude complémentaire que vous jugeriez nécessaire.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Morgan Girardet,



Parcelle 242